

17/10/ 1961: le 28 mars les députés ont trahi la France et l'histoire l

écrit par Conan | 2 mai 2024





LETTRE OUVERTE A MADAME YAËL BRAUN-PIVET,

Présidente de l'Assemblée Nationale, à propos du franchissement du mur du çon en matière de repentance ethno-masochiste survenu le 28 mars dernier en l'Institution dont elle est chargée de faire respecter honnêteté et sérieux par les dignes représentants, en principe, du peuple français.

Cela faisait des années qu'à l'initiative du Président Hollande, s'était instituée officieusement une petite cérémonie en bord de Seine afin d'honorer les victimes du « massacre du 17 octobre 1961 » qui aurait été commis par les policiers français vis à vis de manifestants algériens pro FLN... Il fallait cependant aujourd'hui, dans l'optique de certains, donner un lustre plus officiel à ce drame et à la responsabilité de l'Etat français en inscrivant cette journée de commémoration de massacre à l'agenda officiel. C'est ce que réclamaient et ont obtenu un député écolo et un

député Renaissance lors de la séance du 28 mars dernier. Leur résolution fut adoptée par 67 députés alors que l'A.N. en compte 577... (cette démocratie est bien conforme à leurs valeurs...).

Des recherches effectuées par des enquêteurs et historiens très sérieux avaient pourtant conclu, depuis des années, qu'il s'était agi d'un massacre sans victime et que tout ceci avait été monté de toutes pièces, à l'époque, par les propagandistes du PCF et du FLN, ainsi que l'évoque Bernard Lugan dans la fiche de synthèse fort bien documentée ci-après.

Voilà la conséquence de vues d'esprit partisans de députés aveuglés par des convictions qui ne reposent que sur des rumeurs dont ils n'ont même pas daigné vérifier la véracité, et de l'absentéisme de nos représentants politiques, eux mêmes influencés sur ces sujets depuis l'école par des enseignants d'extrême-gauche (anti-colonialistes français mais pro-colonialistes arabo-musulmans) et par les interventions continues de la FNACA (fédération d'anciens combattants de la guerre d'Algérie d'obédience communiste) jusque dans les universités.

Alors, chère Madame la Présidente, je vous pose la question : comment le Bureau de l'Assemblée Nationale peut-il valider la légalité d'une telle résolution fondée sur un massacre qui, d'une part, n'a pas existé et d'autre part, dont les victimes alléguées étaient de redoutables ennemis en guerre ouverte contre notre pays à cette époque! Cela incombe-t-il vraiment aux parlementaires du pays qui avait été agressé par des terroristes?

A contrario, très curieusement, votre Assemblée n'a jamais inscrit à l'agenda des cérémonies officielles le massacre odieux, de familles innocentes suppliciées le 5 juillet 1962 à Oran (officiellement au moins 700 morts), certaines même sous les fenêtres de casernes de milliers de soldats

français encore présents, mais qui avaient reçu ordre du général katz de laisser faire, lui-même ayant reçu cet ordre d'un prétendu « plus illustre »...

Voir l'article de notre africaniste préféré B.Lugan sur le sujet :

Un véritable scandale s'est produit jeudi 28 mars à l'Assemblée où, par 67 voix contre 11, seuls 78 députés sur 577 étaient présents, les 510 autres étant probablement dans d'« agréables ailleurs » – mais où étaient donc les 88 députés RN et les 57 députés LR ?-, fut approuvée une proposition de résolution qui «condamne la répression sanglante et meurtrière des Algériens commise sous l'autorité du préfet de police Maurice Papon le 17 octobre 1961» au cours de laquelle le Figaro ose écrire qu'entre une trentaine et plus de 200 manifestants « pacifiques » seraient morts, selon les « historiens ».

Le texte porté par l'écologiste Sabrina Sebaihi et le député Renaissance Julie Delpech «souhaite» en outre «l'inscription d'une journée de commémoration de ce massacre» à «l'agenda des journées nationales et cérémonies officielles».

Or il s'agit là d'un scandale mémoriel car les députés ont allégrement violé la vérité historique. En effet:

1) Le seul mort « algérien » durant cette manifestation, fut un Français nommé Guy Chevallier, tué vers 21h devant le cinéma REX, crâne fracassé. Par qui ?

2) Les députés ne savent même pas que sous le gouvernement Jospin, une commission d'enquête officielle a fait litière de ces accusations.

3) L'histoire de cette manifestation et de sa « répression » est parfaitement connue, sauf semble t-il des députés, et je

renvoie au chapitre IX « *Le 17 octobre 1961 à Paris : un massacre imaginaire ?* » de mon livre *Algérie l'histoire à l'endroit*.

Lire la suite ici :

https://drive.google.com/file/d/1vvYhaTvnFjyWqoli3WAjjI5ACRTNLmDg/view?usp=sharing_eil_m&ts=662fd0c8--

Conan